

Institut Formation Emploi  
**LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES**  
FFHANDBALL



# **LE GUIDE DES FORMATIONS**

**Saison 2024-2025**

## Offrir les meilleurs parcours de formation aux acteurs du handball !

Le dispositif de formation imaginé par la Fédération et son réseau depuis plusieurs années, habilité par l'État, permet de maîtriser notre offre de formation à tous les niveaux ; du bénévole qui débute comme arbitre, dirigeant ou accompagnateur jusqu'aux entraîneurs salariés des clubs.

Ainsi chacun peut s'engager sur des parcours de formation pour :

- se lancer dans l'activité et faire un premier pas dans le club ;
- se présenter à une épreuve de certification pour faire reconnaître une ou plusieurs compétences, et se voir confier des responsabilités dans son club ;
- se professionnaliser en suivant un parcours en alternance, pour répondre demain aux besoins de son club et de son développement.

Notre Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi (ITFE) souhaite favoriser l'accès à l'ensemble de ces offres souples et individualisables afin d'améliorer la qualité de l'encadrement sur les terrains et la sérénité autour de ceux-ci, d'accompagner les dirigeants à structurer et développer le club et diversifier les offres de pratiques et de services.

La collaboration avec les comités départementaux va se poursuivre pour déployer régulièrement ces actions de formation toujours au plus près des clubs.

Enfin, l'ITFE continue sa « digitalisation » en lien avec la fédération et ses partenaires, pour une meilleure gestion de ce dispositif, en facilitant l'accès à l'information, aux inscriptions et au suivi de votre cursus.

C'est tous ensemble que nous allons continuer à relever le défi d'un encadrement de meilleure qualité pour notre sport.



### Éric COURTOIS

Vice-Président en charge de l'Institut Territorial de la Formation et l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

### Nos partenaires >



## Abréviations & lexique

**AFDAS** > Organisme de financement des formations (OPCO de la branche Sport).

**CFA ADASA** > Centre de Formation d'Apprentis - Association de gestion et de Développement de la formation par Apprentissage aux métiers du Sport et de l'Animation

**CPF** > Compte Personnel de Formation (a remplacé le DIF : Droit Individuel à la Formation) fond utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante de son choix.

**ENT** > Environnement Numérique de Travail

**IFFE** > Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi.

**ITFE AURA** > Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

**OPCO** > Opérateurs de Compétences (anciennement OPCA) ont pour missions de financer l'apprentissage et les formations professionnelles, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

**RNCP** > Répertoire national des certifications professionnelles (répertoire des formations et titres reconnus par l'État).

**TFP** > Titre à Finalité Professionnelle délivrés au nom de l'État et inscrit au RNCP permettant d'obtenir une qualification, un diplôme reconnu par l'État (IV = niveau bac / V = niveau bac +2 / VI = niveau bac + 4).

## S'INFORMER & S'INSCRIRE | 4

## LES OFFRES DE FORMATION | 6

### ÉDUCATEUR / ENTRAÎNEUR

- Accompagnateur d'équipe | 7
- Débuter dans l'entraînement | 8
- Entraîneur territorial adulte | 9
- Entraîneur territorial jeune | 10
- Performer avec des adultes | 11
- Former des jeunes | 12
- Animateur Babyhand | 13
- Animateur École de Hand | 14
- Animateur Hand à 4 | 15
- Animateur Beach Handball | 16
- Animateur Handfit | 17
- Animateur Handensemble | 18

### ARBITRAGE

- Juges Arbitres Jeunes (jusqu'à 20 ans) | 19
- Juges Arbitres (18 ans et plus) | 22
- Validation d'expérience arbitrage | 24
- Accompagnateur d'une École d'Arbitrage | 25
- Accompagnateur club | 26
- Animateur d'une École d'Arbitrage | 27
- Accompagnateur territorial | 28
- Officiel table de marque | 29
- Responsable de salle et d'espace de compétition | 30

### DIRIGEANT

- Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif | 31
- Valoriser et promouvoir les activités | 32

### VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

- Formation civique et citoyenne | 33

### LES MÉTIERS DE LA FORMATION

- Animateur de formation | 34
- Tuteur maître d'apprentissage | 35

## LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES | 36

- Titres à Finalité Professionnelle (TFP) [Éducateur de Handball / Entraîneur de Handball / Entraîneur de Handball secteur professionnel] | 37
- Formation Professionnelle Continue (FPC) | 38
- Validation des Acquis de l'Expérience | 39

## FINANCER SA FORMATION | 40



## Informations & inscriptions



## Choisir sa formation

Les formations, qui seront dispensées sur le territoire Auvergne Rhône Alpes pendant la saison 2024-2025, sont référencées dans ce guide des formations. Retrouvez l'ensemble des informations sur l'espace "Institut Formation Emploi" du site internet de la Ligue AURA.

[www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi](http://www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi)

> bouton «Institut Formation Emploi» sur la page d'accueil <

Vous pouvez également consulter les référents de formation de vos comités pour plus d'informations > [lien](#).

## S'inscrire

Les formations territoriales sont accessibles sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Handball (Campus des handballeurs). Cette plateforme permet de consulter le catalogue des formations AURA et de s'inscrire à une ou plusieurs formations.

L'inscription en formation se fait uniquement sur cette plateforme en créant votre compte personnel avec un identifiant et un mot de passe. Ce compte vous permettra par la suite d'accéder à un espace de travail pendant votre formation (sessions de formation à distance).

[Accès direct vers Campus des handballeurs](#)



## Nouveauté 2024-2025

A partir de cette saison, pour sensibiliser tous les acteurs du Handball et de ses différentes pratiques à la prévention des violences et à la citoyenneté, un module 100% distanciel devra être suivi par chaque stagiaire inscrit en formation.





## Les offres de formation

- **Éducateur / Entraîneur** [pages 7 - 18]
- **Arbitrage** [pages 19 - 30]
- **Dirigeant** [pages 31 & 32]
- **Volontaire en service civique** [page 33]
- **Les métiers de la formation** [pages 34 & 35]



# Accompagnateur d'équipe

Code de référence  
T4C01

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui accompagnent ou seraient amenés à accompagner les pratiquants, sur et en dehors du terrain, au cours d'un match, d'une rencontre, ou pendant la semaine (organisation de rencontres, animation de séances, suivi d'équipes,...).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Accomplir les formalités administratives et réglementaires liées aux rencontres sportives de la FFHandball, en se référant aux textes en vigueur, afin de s'assurer de la bonne organisation des évènements.
- Accompagner un groupe de pratiquants, lors de rencontres sportives de la FFHandball afin d'assurer leur sécurité et celle des tiers en maintenant un climat favorable au déroulement des pratiques Handball.
- Prévenir et agir contre les comportements déviants et les différents types de violences en identifiant les conduites à tenir en vue de préserver l'intégrité des acteurs du handball.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Procédure d'adhésion des pratiquants.
- Procédure de déclaration d'un évènement et organisation logistique d'une rencontre fédérale.
- Gestion et organisation d'un déplacement avec un groupe de pratiquants.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une rencontre fédérale : lieu de pratique, matériel, équipement des pratiquants.
- Comportement à tenir en cas d'incident/accident.
- Accompagnement pédagogique d'un groupe pendant la pratique.
- Règles aménagées territoriales en vigueur.
- Les rôles et les missions des "officiels".
- Les signes précurseurs de mal-être chez l'individu et l'appréciation du danger.
- Les différentes formes de violences.



### LIEU\*

Dans chaque comité



### DURÉE ET ORGANISATION\*

15 heures

Présentiel

> 1 à 2 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie et classe virtuelle**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

225 € (15 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club : 75 € (15 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Débuter dans l'entraînement

Code de référence  
T4MDZ

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives de niveau territorial (moins de 11 ans à adultes) et qui souhaitent animer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du Handball à 7.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité afin de créer un climat favorable à l'implication de tous.
- Animer des séances de Handball à 7 en sécurité, en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues.
- Animer des séances ou des situations, adaptées aux catégories d'âge ciblées, pour générer du plaisir dans l'activité et qui respectent la logique interne du handball.
- Réaliser un temps de bilan en fin de séance, en créant les conditions de retour au calme, pour recueillir le ressenti des pratiquants.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Méthodologie de construction de séances.
- Éléments constitutifs d'une situation.
- Les fondamentaux du Handball à 7 en attaque et en défense.
- "Notion" de dispositifs et systèmes.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une séance.
- Les catégories d'âges et niveaux de jeu.
- Les « techniques d'animation ».
- Les différents modes d'intervention de l'entraîneur.
- Le bilan de la séance avec un groupe.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEU\*

Dans chaque comité



### DURÉE ET ORGANISATION\*

> 25 heures

Présentiel

> 2 à 3 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> travail en autonomie et classe virtuelle

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

375 € (25 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
125 € (25 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Entraîneur territorial adulte

Code de référence  
T4EMAK

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives adultes et qui souhaitent élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique du Handball à 7.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances pour la pratique du Handball à 7 des adultes en compétition.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Méthodologie de construction de situations, de séances et de cycles de séances.
- Caractéristiques du public Adulte : bio informationnelles, affectives, mécaniques et énergétiques par tranche d'âge.
- Eléments de préparation physique (filières énergétiques : aérobie/anaérobie).
- Les éléments du Handball à 7 en Attaque et en Défense.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une séance.
- Les « techniques d'animation ».
- La relation Entraîneur/Entraîné chez les adultes.
- Construction d'outils d'observation/évaluation.
- Utilisation de l'outil vidéo à des fins d'évaluation diagnostique et finale.



### LIEUX\*

bassin Est > 01 + 38 + 73 + 74  
bassin Ouest > 03 + 15 + 43 + 63  
Drôme Ardèche  
Rhône Métropole de Lyon



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**60 heures**

Présentiel  
> 4 à 5 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance  
> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

900 € (60 h x 15 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
300 € (60 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Entraîneur territorial jeune

Code de référence  
T4EMAL

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives jeunes et qui souhaitent élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique du Handball à 7.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances pour la pratique du Handball à 7 des jeunes en compétition.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Méthodologie de construction de situations, de séances et de cycles de séances
- Caractéristiques du public Jeune : bio informationnelles, affectives, mécaniques et énergétiques par tranche d'âge.
- Eléments de préparation physique (filères énergétiques : aérobie/anaérobie).
- Les éléments du Handball à 7 en Attaque et en Défense.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une séance.
- Les « techniques d'animation ».
- La relation Entraîneur/Entraîné chez les adultes.
- Construction d'outils d'observation/évaluation.
- Utilisation de l'outil vidéo à des fins d'évaluation diagnostique et finale.



### LIEUX\*

bassin Est > 01 + 38 + 73 + 74  
bassin Ouest > 03 + 15 + 43 + 63  
Drôme Ardèche  
Loire  
Rhône Métropole de Lyon



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**70 heures**

Présentiel  
> 4 à 5 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance  
> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

1 050 € (70 h x 15 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
350 € (70 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Performeur avec des adultes

Code de référence  
T5C07

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou sont amenés à encadrer les pratiques compétitives adultes de niveau régional et/ou national.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de concevoir une démarche d'entraînement en sécurité.
- Être capable de manager une équipe en compétition.
- Être capable de perfectionner en sécurité les joueurs dans le cadre du projet de jeu.
- Être capable de mettre en oeuvre le projet de jeu dans le contexte compétitif.
- Être capable de développer des compétences managériales.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être titulaire *soit* du certificat fédéral « Entraîner des jeunes en compétition », *soit* du certificat fédéral "Entraîner des adultes en compétition", *soit* avoir une expérience de 30 matchs dans les 5 dernières saisons comme entraîneur principal d'une équipe de niveau régional, *soit* avoir une expérience de joueur de 60 matchs de niveau national dans les 5 dernières saisons.
- Justifier des conditions d'alternance dans un championnat à minima du plus haut niveau territorial adulte.

## CONTENUS

- Méthodologie d'entraînement et de management.
  - Connaissances théoriques et dialectique du jeu.
  - Préparation physique des adultes en compétition.
  - Dynamique de groupe et posture de manager.
  - La vidéo au service de la performance.
- + Contenus à choisir en fonction de ses besoins (2 modules sur les 4 proposés)
- Entraîner des gardiens de but.
  - Utiliser la vidéo à des fins d'analyse.
  - Entraîner des joueurs aux postes et dans des relations à 2-3.
  - Instaurer une relation entraîneur entraînés de qualité.

## CERTIFICATION

Il est obligatoire de se présenter en fin de formation à l'épreuve de certification "Performeur avec des adultes". Les modalités seront disponibles sur Campus des handballeurs.

### Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025



### LIEUX\*

Clermont-Ferrand + Saint-Étienne + Chambéry + autres lieux sur le territoire AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**125 heures**

Modules obligatoires  
> **95 heures**

Modules complémentaires  
> **30 heures**

Présentiel  
> **12 journées**

Parcours de formation ouvert à distance (travail en autonomie) + classes virtuelles  
> **41 heures**

Immersion (en structure PPF AURA)  
> **3 demi-journées**  
+ Tutorat

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

1 875 € (125 h x 15 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
625 € (125 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

**Frais de certification**  
180 € (salarié ou bénévole)

# Former des jeunes

Code de référence  
T5C08

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou sont amenés à encadrer les pratiques compétitives jeunes (de moins de 13 ans à moins de 18 ans) de niveau régional et/ou national.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de concevoir une démarche d'entraînement en sécurité.
- Être capable de manager une équipe en compétition.
- Être capable de perfectionner en sécurité les joueurs dans le cadre du projet de formation.
- Être capable d'utiliser le jeu à des fins de formation.
- Être capable d'accompagner les jeunes à travers les relations Entraîneur - Joueur/ Joueuse.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être titulaire *soit* du certificat fédéral « Entraîner des jeunes en compétition », *soit* du certificat fédéral "Entraîner des adultes en compétition", *soit* avoir une expérience de 30 matchs dans les 5 dernières saisons comme entraîneur principal d'une équipe de niveau régional, *soit* avoir une expérience de joueur de 60 matchs de niveau national dans les 5 dernières saisons.
- Justifier des conditions d'alternance dans un championnat a minima du plus haut niveau territorial (de moins de 13 ans à moins de 18 ans) ou dans une structure fédérale (pôles espoirs, centre de formation de club professionnel, comités, ligues).

## CONTENUS

- Méthodologie de construction et de mise en œuvre d'entraînement à des fins de formation.
  - Connaissances théoriques et dialectique du jeu.
  - Utiliser la règle pour obtenir les comportements attendus et prévenir les comportements déviants.
  - Immersion dans la filière de performance.
  - Managérat d'une équipe de jeune en compétition à des fins de formation.
  - Détection des jeunes talents.
- + Contenus à choisir en fonction de ses besoins (2 modules sur les 4 proposés)
- Entraîner des gardiens de but.
  - Utiliser la vidéo à des fins d'analyse.
  - Entraîner des joueurs aux postes et dans des relations à 2-3.
  - Instaurer une relation entraîneur entraînés de qualité.

## CERTIFICATION

Il est obligatoire de se présenter en fin de formation à l'épreuve de certification "Former des jeunes". Les modalités seront disponibles sur Campus des handballeurs.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025



### LIEUX\*

Clermont-Ferrand + Bourg-de-Péage + Chambéry + autres lieux sur le territoire AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**125 heures**

Modules obligatoires  
**> 95 heures**

Modules complémentaires  
**> 30 heures**

Présentiel  
**> 12 journées**

Parcours de formation ouvert à distance (travail en autonomie) + classes virtuelles  
**> 41 heures**

Immersion (en structure PPF AURA)  
**> 3 demi-journées**  
+ Tutorat

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

[> infos & inscription <](#)



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

1 875 € (125 h x 15 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
625 € (125 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

**Frais de certification**  
180 € (salarié ou bénévole)

# Animateur Babyhand

Code de référence  
T4AMAF

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Babyhand.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique BabyHand.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (école maternelle, scolaire et périscolaire, structures petite enfance, clubs).
- Les partenaires du développement de l'activité : écoles, USEP, UGSEL, parents, structures de la petite enfance,...
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public 3-5 ans.
- Concept de la parentalité avec l'inclusion des parents dans la séance et mise en place d'espaces et temps d'expression et de concertation.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Baby Hand.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Babyhand.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**30 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

450 € (30 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
150 € (30 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Animateur École de Hand

Code de référence  
T4MEA

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer les pratiques Hand 1<sup>ers</sup> Pas et MiniHand.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour les pratiques Hand 1<sup>ers</sup> Pas et MiniHand.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (scolaire, périscolaire, extra-scolaire, clubs, ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public 6-11 ans.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Hand 1er pas et Mini Hand.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Hand 1er pas et Mini Hand.
- Règles aménagées propices à la progression des joueurs.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**30 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

450 € (30 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:

150 € (30 h x 5 €)

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Animateur Hand à 4

Code de référence  
T4AMAG

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Hand à 4.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Hand à 4.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (scolaire, périscolaire, extra-scolaire, clubs, ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public à partir de 10 ans.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Hand à 4.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Hand à 4.
- Mise en œuvre des différents rôles possibles dans le cadre de la pratique du hand à 4 : joueur, arbitre, coach, observateur, secrétaire de table.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**20 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

300 € (20 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:

100 € (20 h x 5 €)

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Animateur Beach Handball

Code de référence  
HTFPMCZ

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Beach Handball.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Beach Handball.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (clubs, scolaires, universitaires, centre de loisirs, entreprises, pratique ouverte (écoles de sports des communes), ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique (Beach, Loisir Beach).
- Caractéristiques public Intéressés par la pratique "fun", extérieure, ludique et fair-play.
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du BeachHandball.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants (conditions météo (chaleur, soleil, orage) et éléments de préconisations (hydratation, protection insolation, coups de soleil...)).
- Conseils et/ou élaboration d'un programme d'activités à suivre en dehors des séances



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**35 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

525 € (35 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
175 € (35 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ,...

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir de mars 2025

### Période

⇒ avril - juin 2025

# Animateur Handfit

Code de référence  
T4AMAH

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Handfit.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Handfit.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (club, EPHAD, entreprises, milieu hospitalier, ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public avec peu ou sans limitation d'activité souhaitant maintenir ou retrouver une bonne santé.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du HandFit.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants en modulant les intensités.
- Conseils et/ou élaboration d'un programme d'activités à suivre en dehors des séances.

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**30 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

*\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

450 € (30 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
150 € (30 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Animateur Handensemble

Code de référence  
T4AMAI

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Handensemble.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Handensemble.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Cadre réglementaire spécifique des milieux concernés (club, centres médico-sociaux, EPHAD, scolaire, universitaire, milieu hospitalier, ...)
- Les partenaires du développement de l'activité
- Dispositif des licences liées à cette pratique (Hand Adapté, Hand Fauteuil, Hand Sourd)
- Caractéristiques public présentant une déficience d'ordre psychique, physique, sensorielle, cognitive... mais également pour les publics valides
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du HandEnsemble
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants pour tous les pratiquants quel que soit leurs handicaps, en tenant compte de l'hétérogénéité importante de ce public
- Conseils et/ou élaboration d'un programme d'activités à suivre en dehors des séances



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**30 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

450 € (30 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
150 € (30 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

Secrétariat ITFE

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Formation initiale Juge Arbitre Jeune T3

Code de référence  
HTFPMBR

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ club souhaitant continuer d'arbitrer dans sa catégorie d'âge ou dans des catégories inférieures.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de mobiliser des connaissances pour reconnaître les situations de jeu.
- Être capable d'encadrer un match en appliquant les techniques d'arbitrage adaptées (placements, gestes...).
- Être capable d'arbitrer sur les championnats régionaux moins de 15 ans féminins et masculins dès janvier 2025.

## PRÉREQUIS

- Avoir entre 14 et 20 ans dans la saison en cours avec une attestation d'honorabilité à partir de 16 ans.
- Être licencié à la Fédération Française de Handball (joueur uniquement).
- Être qualifié JAJ CLUB.
- Être enregistré comme JAJ sur la saison en cours.

## CONTENUS

- Apprentissage des techniques d'arbitrage (placements, déplacements, gestes, coups de sifflet ...).
- Apprentissage des règles de jeu et l'échelle des sanctions (différentes phases de jeu, différentes fautes ...).
- Apprentissage du rôle du JAJ.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation et être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

Consulter les référents de vos bassins de vie pour plus d'informations > [lien](#) (document "annuaire")



### LIEU\*

Organisée dans les bassins de vie arbitrage



### DURÉE ET ORGANISATION\*

Présentiel

> **6 heures** (2 demi-journées)

FOAD

> **3 heures**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Club

**Frais pédagogiques**

45 € (9 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement)

## CALENDRIER

### Inscription libre

⇒ 23 septembre - 10 novembre  
session lancée à partir de 10 inscrits

### Période

⇒ novembre 2024 - avril 2025

### Période préconisée

⇒ novembre - décembre 2024

# Formation initiale Juge Arbitre Jeune T2

Code de référence  
HTFPMBQ

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ T3 ayant été repéré par son école d'arbitrage et/ou son bassin de vie arbitrage ou souhaitant poursuivre son parcours d'arbitre, pour officier sur les championnats moins de 16 ans AURA Excellence.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable d'accompagner le jeu.
- Assurer la protection des joueurs.
- Appliquer correctement l'échelle des sanctions.
- Développer les techniques d'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité à partir de 16 ans.
- Avoir entre 14 et 20 ans dans la saison en cours.
- Avoir été JAJ T3 au cours de la saison précédente.

## CONTENUS

- Connaissance des techniques d'arbitrage (communication, attitude, placement, déplacement ...).
- Approfondissement de l'échelle des sanctions.
- Apports dialectiques (attaque/défense, lecture de jeu,...).

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation et être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Erwan PAGANOTTO

Contenu pédagogique

[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)

07 57 02 07 96

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ 23 septembre - 20 octobre 2024

### Période

⇒ novembre - décembre 2024



### LIEU\*

Organisée sur plusieurs lieux du territoire AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

Présentiel

> **6 heures** (2 demi-journées)

FOAD

> **3 heures**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Club

Frais pédagogiques

45 € (9 h x 5 €)

Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire  
(restauration, déplacement)

# Formation initiale Juge Arbitre Jeune T1

Code de référence  
HTFPMBQ

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ T2 ayant été identifié par la CTA pour officier sur les championnats AURA moins de 17 ans et moins de 18 ans et sur les championnats de France moins de 17 ans et moins de 18 ans.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Connaître les règles et techniques de l'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité à partir de 16 ans.
- Avoir moins de 20 ans dans la saison en cours.
- Avoir été JAJ T2 au cours de la saison précédente.
- Participer à la formation continue de début de saison.

## CONTENUS

- Connaissance des techniques d'arbitrage (communication, attitude, placement, déplacement ...).
- Approfondissement de l'échelle des sanctions.
- Apports dialectiques (attaque/défense, lecture de jeu,...).

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation et être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Erwan PAGANOTTO

Contenu pédagogique

[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)

07 57 02 07 96

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ 23 septembre - 20 octobre 2024

### Période

⇒ novembre - décembre 2024



### LIEU\*

Organisée sur plusieurs lieux du territoire AURA



### DURÉE ET ORGANISATION\*

Présentiel

> **6 heures** (2 demi-journées)

FOAD

> **3 heures**

+ Mise en pratique

> **3 heures**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

Club

Frais pédagogiques

60 € (12 h x 5 €)

Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire

(restauration - déplacement)

# Formation initiale Juge Arbitre T3

Code de référence  
HTFPMBR

SAISON  
**2024**  
**2025**

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout licencié souhaitant officier en tant qu'arbitre au sein de son club à des niveaux allant de la pratique loisirs au 1<sup>er</sup> niveau territorial (plus de 16 ans division 1 féminine et masculine).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Connaître les règles et techniques de l'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans ou plus avant la certification.
- Avoir arbitré au moins 5 matchs sur la catégorie moins de 15 ans minimum sur les deux dernières saisons.

## CONTENUS

- Apprentissage des techniques de base de l'arbitrage
- Connaissance du rôle et des missions de l'arbitre
- Protection des joueurs
- Compréhension du jeu

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation, participer et réussir à l'épreuve qualificative (suivi en situation de match officiel plus de 16 ans en division).

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

Consulter les référents de vos bassins de vie pour plus d'informations > [lien](#)  
(document "annuaire")



### LIEU\*

Par bassin de vie du territoire AURA (déterminés en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

Présentiel  
> **9 heures** (3 demi-journées)

FOAD  
> **3 heures**

Mise en situation  
(en structure ou sur désignation CTA)  
> **3 heures**

Si certification  
+ **3 heures**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

225€ (15 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
75 € (15 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

#### Si certification

+60 €

## CALENDRIER

### Inscription libre

⇒ 23 septembre - 10 novembre  
session lancée à partir de 10 inscrits

### Période

⇒ novembre 2024 - mars 2025

### Période préconisée

⇒ novembre - décembre 2024

### Période de qualification

⇒ février - mai 2025

# Formation initiale Juge Arbitre T2

Code de référence  
HTFPMBQ

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout Juge Arbitre T3 licencié souhaitant officier en tant qu'arbitre de la Commission Territoriale Arbitrage sur les niveaux territoriaux (jusqu'aux niveaux plus de 16 ans AURA).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Avoir une lecture pertinente du jeu.
- Assurer la protection des joueurs et appliquer les sanctions adéquates.
- Renforcer la connaissance et l'application des règles de l'arbitrage.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans ou plus avant la certification.
- Avoir officialisé en tant que JA T3 sur les 2 saisons consécutives avec suffisamment de match (18 matchs sur les 2 dernières saisons)

## CONTENUS

- Décrypter les aspects technico-tactique au service du joueur et de la lecture du jeu.
- Développement des compétences relationnelles et de communications avec les acteurs du jeu en liens avec la gestion des émotions.
- Accroître son auto-analyse via des outils informatiques permettant l'auto formation.

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation, participer et réussir à l'épreuve qualificative (suivi en situation de match officiel de PréNational Féminine ou Honneur Masculin).

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

06 16 74 81 79

### Erwan PAGANOTTO

Contenu pédagogique

[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)

07 57 02 07 96

Institut Formation Emploi | Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball



### LIEU\*

en fonction des inscriptions



### DURÉE ET ORGANISATION\*

En présentiel

> **6 heures** (1 journée)

A distance

> **6 heures** (3 classes virtuelles x 1,5 heures + 1,5 heures FOAD)

Sur désignation CTA

> **4 heures** (mise en pratique = 2 matchs)

+ Certification (suivi)

> **3 heures**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

240 € (16 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:

80 € (16 h x 5 €)

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

#### Si certification

+60 €

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ novembre - décembre 2024

### Période

⇒ janvier - février 2025

### Période de qualification

⇒ février - mai 2025

# Validation d'expérience arbitrage

Code de référence  
HTFPMBR

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette validation d'expérience s'adresse à tout public ayant eu une expérience au niveau national (joueur, entraîneur, ancien arbitre) ou au niveau territorial (arbitres) et souhaitant (re)devenir arbitre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Être capable de mobiliser des connaissances pour reconnaître les situations de jeu.
- Être capable d'encadrer un match en appliquant les techniques d'arbitrage adaptées (placements, gestes...).

## PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité.
- Avoir été JA T3 **ou** JA T2 **ou** JA T1 **ou** JA Fédéral **ou** joueur **ou** entraîneur de niveau national a minima pendant 2 années consécutives.

## CONTENUS *(si mise en place d'un parcours de formation individualisé)*

- Aspects réglementaires et administratifs
- Échanges autour de la lecture du jeu
- Apprentissage des techniques d'arbitrage

Liam BUY  
[5100000.lbuy@ffhandball.net](mailto:5100000.lbuy@ffhandball.net)  
07 50 18 13 75



## MODALITÉS

- 1 Se connecter sur Campus des handballeurs, s'inscrire en déposant votre lettre de motivation et remplir le formulaire de positionnement > [infos & inscription](#)
- 2 Entretien relatif à l'expérience du demandeur (sous réserve de sélection du candidat).
- 3 Mise en place d'un parcours de formation individualisé pour le candidat si nécessaire (sous réserve de sélection du candidat).
- 4 Suivi en circonstance de match officiel sur le niveau plus de 16 ans division.



## TARIF

100 €

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ sur demande tout au long de la saison

# Accompagnateur d'une école d'arbitrage

Code de référence  
HTFPC15

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui accompagnent ou seraient amenés à accompagner les juges arbitres jeunes, sur et en dehors du terrain, au cours d'un match, d'une rencontre, ou pendant la semaine.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Assister l'arbitre débutant.
- Soutenir l'arbitre pour maintenir un climat favorable.
- Protéger l'arbitre en utilisant le Temps de Régulation Comportemental (TRC).

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Prise en charge de juges arbitres jeunes (JA) avant, pendant et après une activité de handball.
- Gestion et accomplissement des formalités réglementaires et administratives.
- Accès et engagement dans la fonction « Juge Arbitre Jeune ».
- Perception des conflits et intervention si nécessaire.

**Erwan PAGANOTTO**

Contenu pédagogique

[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)

07 57 02 07 96



### LIEU\*

Dans chaque bassin  
d'arbitrage



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**5 heures**

Module de formation 100%  
à distance

*\* les lieux et les dates des sessions seront  
disponibles sur Campus des handballeurs*

[> infos & inscription <](#)



### TARIF

**FORMATION GRATUITE**



### VALIDATION/OBTENTION

Participer à deux matchs en  
tant que Juge Accompagnateur  
École d'Arbitrage

Réalisé le volume horaire de  
formation réglementaire

Réussir le quiz de fin de  
formation (note > 70%)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ octobre 2024

### Période

⇒ octobre - novembre 2024

# Accompagnateur club

Code de référence  
HTFPMEG

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux Juges Accompagnateurs d'École d'Arbitrage souhaitant s'investir dans l'encadrement de l'arbitrage.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Motiver et conseiller les Juges Arbitres dans leur projet de formation.
- Participer à leur formation en lien avec le territoire.
- Demander aux Juges Arbitres de sanctionner les officiels et/ou les joueurs/joueuses.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être Accompagnateur École Arbitrage.

## CONTENUS

- Fidélisation du Juge Arbitre Jeune (JAJ) dans son activité.
- Utilisation de ressources pédagogiques.
- Perception des conflits et médiation.
- Intervention adaptée sur le terrain.



### LIEU\*

Dans chaque bassin d'arbitrage



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**10 heures**

Présentiel  
> 1 journée

+ Parcours de formation ouvert à distance  
> **travail en autonomie et classe virtuelle**

*\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

150 € (10 h x 15 €)  
> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
50 € (10 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Justifier de trois accompagnements en tant que Juge Accompagnateur Club

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

**Erwan PAGANOTTO**

Contenu pédagogique

[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)

07 57 02 07 96

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ octobre 2024

### Période

⇒ novembre - décembre 2024

# Animateur d'une école d'arbitrage

Code de référence  
HTFPC16

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux Juges Accompagnateurs Club souhaitant s'investir dans l'encadrement de l'arbitrage.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Préparer, organiser son action dans le cadre du projet club.
- Contribuer au projet de formation du joueur/arbitre et de l'arbitre/joueur.
- Participer au réseau de détection en lien avec la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA).
- Garantir les valeurs du handball au sein du club.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être Accompagnateur Club.

## CONTENUS

- Promotion de l'arbitrage au sein du club..
- Construction de temps de formation adaptés aux différents publics.
- Les profils d'arbitres.
- Désignation des Juges Arbitres Jeunes.
- Actions autour des valeurs de l'arbitrage.

**Erwan PAGANOTTO**  
Contenu pédagogique  
[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)  
07 57 02 07 96



### LIEU\*

Dans chaque bassin d'arbitrage



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**15 heures**

Présentiel

> **1 journée**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie et classe virtuelle**

*\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

225 € (15 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
75 € (15 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

#### Frais de qualification

60 € (salarié ou bénévole)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Réussir une épreuve devant un jury

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ décembre 2024

### Période

⇒ janvier - février 2025

# Accompagnateur territorial

Code de référence  
HTFPC17

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse particulièrement aux personnes désignées par la Commission Territoriale Arbitrage pour suivre un ou plusieurs arbitres officiant sur une rencontre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Analyser et évaluer un niveau de performance en compétition.
- Conduire un entretien d'après-match avec un objectif de progression.
- Participer à la poursuite de formation des Juges Arbitres.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être Accompagnateur Club.

## CONTENUS

- Caractéristiques du jeu.
- Auto-évaluation des Juges Arbitres.
- Parcours de formation du Juge Arbitre.

**Erwan PAGANOTTO**  
Contenu pédagogique  
[5100000.epaganotto@ffhandball.net](mailto:5100000.epaganotto@ffhandball.net)  
07 57 02 07 96



### LIEU\*

Dans chaque bassin d'arbitrage



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**24 heures**

Présentiel

> 2 à 3 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie et classe virtuelle**

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

360 € (24 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club:  
120 € (40 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

#### Frais de qualification

60 € (salarié ou bénévole)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Réussir une épreuve devant un jury

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ décembre 2024

### Période

⇒ janvier - février 2025

# Officiel table de marque

Code de référence  
HTFPMBP

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s majeur(e)s qui souhaitent s'impliquer dans la tenue d'une table de marque (fonction de secrétaire de table et/ou chronométrateur) lors des compétitions de tout niveau et plus particulièrement aux personnes qui assurent la gestion du match à l'aide des outils mis à leur disposition (Feuille De Match Électronique - FDME - et console de chronométrage), qui assistent les arbitres au niveau de la gestion de la rencontre avec neutralité et impartialité et qui communiquent avec les officiels inscrits sur la FDME.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Connaître les outils mis à sa disposition et en vérifier le bon fonctionnement
- Renseigner la Feuille De Match Electronique (FDME) avant et après la rencontre
- Maîtriser les règles spécifiques liées à son activité de secrétaire ou de chronométrateur
- Maîtriser la communication avec les arbitres
- Collaborer avec son partenaire à la table
- Utiliser la gestuelle appropriée
- Interrompre le jeu (sifflet, signal sonore) en cas de nécessité ou sur demande d'un Juge Accompagnateur (TRC) ou d'un Juge Délégué

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation

## CONTENUS

- Connaissance de l'organisation de l'arbitrage : l'organisation de la Commission Territoriale d'Arbitrage et de la Commission Nationale d'Arbitrage
- Connaissance des missions de la table de marque : la fonction de secrétaire, la fonction de chronométrateur et les missions des Juges Accompagnateurs (Temps de Régulation Comportementale - Sanctions ...)
- Les outils spécifiques à la fonction : l'utilisation de la FDME et l'utilisation de la Feuille De Table Electronique (FDTE)
- Connaissances réglementaires : la gestuelle des arbitres, les règles du jeu spécifiques à la fonction et les règles aménagées du territoire

### Secrétariat ITFE

Administratif

[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)

07 76 15 73 78

### Liam BUY

Contenu pédagogique

[5100000.lbuy@ffhandball.net](mailto:5100000.lbuy@ffhandball.net)

07 50 18 13 75



### LIEUX\*

4 sites >  
Bron · Clermont-Ferrand ·  
Montbonnot · Valence



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**5 heures**

Présentiel  
> **4 heures**

+ Parcours de formation  
ouvert à distance (dont  
positionnement)

> **1 heure**

\* Les lieux et les dates des sessions seront  
disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

75 € (5 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par  
l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise  
en charge individuelle ou club:  
25 € (5 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles  
à la charge du stagiaire  
(restauration, déplacement et  
hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Participer à l'ensemble  
de la formation

Réussir un test  
de connaissance  
(note > 70%)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 27 août 2024

### Temps présentiel

⇒ dimanche 6 octobre 2024 (9h00 - 13h00)

⇒ samedi 19 octobre 2024 (9h00 - 13h00)

⇒ dimanche 3 novembre 2024 (9h00 - 13h00)

# Responsable de salle et d'espace de compétition

Code de référence  
HTFPMDT

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui souhaitent s'impliquer dans la fonction de responsable de salle et d'espace de compétition lors des matchs de tout niveau et plus particulièrement aux personnes qui assure l'accueil des acteurs de la rencontre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Contribuer au bien vivre ensemble autour d'une rencontre.
- S'assurer de la conformité des installations de l'espace de compétition.
- Veiller à maintenir un climat favorable au déroulement de la rencontre.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Connaissance de l'organisation de l'arbitrage.
- Connaissance des missions inhérentes à la fonction RSEC, des missions des Juges Accompagnateurs (TRC - Sanctions ...) et du référent intégré de la Ligue.
- Les outils spécifiques à la fonction RSEC.
- Guide des bonnes conduites à tenir.
- Communication sur la prévention des incivilités.
- Connaissances réglementaires.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEU\*

Dans chaque comité



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**5 heures**

Présentiel et/ou à distance

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

75 € (5 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
25 € (5 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Participer à l'ensemble de la formation

Réussir un test de connaissance (note > 70%)

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

Code de référence  
T4C02MAC

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui souhaitent participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif au sein de leur club.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Contribuer à l'élaboration de projets.
- Mettre en oeuvre des actions du projet dans son club.
- Evaluer les actions du projet.
- Gérer les tâches administratives de la structure.
- Développer la citoyenneté, l'éthique et les valeurs.
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Élaboration du projet associatif du club.
- Recrutement et mobilisation des bénévoles.
- Gestion des tâches administratives de l'organisation sportive du club.
- Développement des actions citoyennes au sein du club.
- Politiques publiques et demandes de subventions.
- L'environnement du club et les acteurs associés.
- Les responsabilités d'un dirigeant associatif de club.
- Gestion comptable et financière de son club.

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

20 heures

Présentiel et/ou à distance

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

300 € (20 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
100 € (20 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Valoriser et promouvoir les activités

Code de référence  
T4C02MAD

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui souhaitent valoriser et promouvoir les activités de son club.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Communiquer sur les activités et services de son club auprès des licenciés et leur entourage.
- Promouvoir les activités et services de son club auprès des différents acteurs et partenaires.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Développement de nouveaux partenaires pour son club : sponsoring, mécénat.
- Les outils numériques et digitaux au service de la gestion du club : applications fédérales, réseaux sociaux.
- Diversification des offres de pratiques et services de son club.
- Animation d'une réunion



### LIEU\*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**15 heures**

Présentiel et/ou à distance

*\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

[> infos & inscription <](#)



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

225 € (15 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club :  
75 € (15 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

Secrétariat ITFE  
[itfe@aura-handball.fr](mailto:itfe@aura-handball.fr)  
04 76 33 63 62

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

### Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025

# Formation Civique et Citoyenne

Code de référence  
HTFPMDD

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation, à destination des volontaires en service civique présents dans les clubs de Handball de la région Auvergne Rhône Alpes, vise à élargir les centres d'intérêt et les réflexions sur des grands thèmes (droits et devoirs du citoyen, solidarités, égalité homme-femme, développement durable, écologie, handicap,...), en donnant du sens, en les concrétisant et en suscitant questions et débats.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Élargir les centres d'intérêts et les réflexions des volontaires sur des grands thèmes, en leur donnant du sens, et en suscitant questions et débats.
- S'impliquer dans une action en lien avec le projet d'accueil du club et en relation avec le tuteur du club.

## PRÉREQUIS

- Être âgé de 16 à 25 ans.
- Être engagé en service civique dans un club de Handball (disposer d'un contrat validé).
- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.

## CONTENUS

La formation s'appuie sur le référentiel de formation des services de l'État. Les différents contenus seront vus de cette manière : échanges de bonnes pratiques, apports théoriques, mise en application, bilan et apports d'outils pratiques.



### LIEUX\*

3 ou 4 sites en fonction de la localisation des volontaires en service civique



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**14 heures**

Présentiel

> **2 journées**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

2 jours de formation  
> 100 €

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire  
(restauration et déplacement)



### VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

Chloë MASSERON

[5100000.cmasseron@ffhandball.net](mailto:5100000.cmasseron@ffhandball.net)

06 23 60 14 15

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ à partir de fin septembre 2024

### Période

⇒ octobre - décembre 2024

# Animateur de formation

Code de référence  
HTFPC14

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation est à destination des personnes (professionnelle ou bénévoles) impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de formation territoriales d'encadrement sportif, d'arbitres, de dirigeants, des offres de pratiques.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Faciliter l'intégration des stagiaires dans une structure.
- Choisir et préparer une situation d'animation de formation.
- Animer une séquence de formation active et motivante en présentiel.
- Utiliser des ressources numériques.
- Utiliser des outils d'évaluation portant sur les objectifs de la séquence.

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Mise en place d'une action de formation.
- Animation d'une séquence de formation.
- Choix et utilisation des ressources numériques.
- Outils d'évaluation.

## ÉVALUATION

Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire.



### LIEU\*

Centre de formation (Bron · Montbonnot · Clermont-Ferrand)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**27 heures**

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

\* Les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

405 € (27 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

**Tarif bénévole** en cas de prise en charge individuelle ou club: 135 € (27 h x 5 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

#### Frais de certification

60 € (salarié ou bénévole)

## CERTIFICATION

Il est possible de se présenter, en fin de formation, à la certification "Animateur de formation". Les modalités seront disponibles sur Campus des handballeurs.

### Benoit LARUE

Responsable pédagogique ITFE

[5100000.blarue@ffhandball.net](mailto:5100000.blarue@ffhandball.net)

06 62 19 49 07

## CALENDRIER

### Inscription

⇒ novembre - décembre 2024

### Période

⇒ février - septembre 2025

# Tuteur maître d'apprentissage

Code de référence  
HTFPC18

SAISON  
2024  
2025

## PRÉSENTATION

Cette formation est à destination des personnes (professionnelles ou bénévoles) impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de suivi et d'accompagnement d'un stagiaire en formation professionnelle (par apprentissage ou non).

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

## OBJECTIFS

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

## PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.

## CONTENUS

- Dispositifs d'accompagnement des tutorés.
- Techniques d'évaluation.
- Accompagnement de l'apprenti en situation formative.
- Entretien du débriefing
- Entretien d'évaluation et analyse

## ÉVALUATION

Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire.

**Benoit LARUE**

Responsable pédagogique ITFE  
[5100000.blarue@ffhandball.net](mailto:5100000.blarue@ffhandball.net)  
06 62 19 49 07

## CALENDRIER

**Inscription**

⇒ octobre 2024

**Période**

⇒ novembre 2024 - janvier 2025



### LIEU

e-learning via un Environnement Numérique de Travail (ENT)



### DURÉE ET ORGANISATION\*

**21 heures**

Parcours de formation ouvert à distance

\* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



### TARIFS

#### Frais pédagogiques

690 € (21 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS

#### Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



## Les formations professionnelles

- Titres à Finalité Professionnelle (TFP) [page 37]
- Formation Professionnelle Continue [page 38]
- Validation des Acquis de l'Expérience [page 39]



# Titres à Finalité Professionnelle (TFP)

Les Titres à Finalité Professionnelle répondent aux obligations de l'article L212-1 du code du Sport et permettent d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération.

## Éducateur de Handball (niveau IV - bac)

Formation pour devenir "agent de développement sportif", "animateur sportif" ou "entraîneur jeune/adulte niveau territorial".

[code de référence > T4]

## Entraîneur de Handball (niveau V - bac +2)

Formation pour devenir "coordinateur club", "directeur technique" ou "entraîneur jeune/adulte niveau national".

[code de référence > T5]

Ces deux titres sont dispensés par l'Institut Territorial de la Formation et l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball.

Ils sont ouverts à l'apprentissage en lien avec notre Centre de Formation d'Apprentis partenaire "ADASA".



**Titre IV - promo 5\*** > de septembre 2024 à septembre 2025 (12 mois)

**Titre V - promo 5\*\*** > de novembre 2024 à février 2026 (15 mois)

\*Les inscriptions aux épreuves de sélection sont terminées.

\*\* Les inscriptions aux épreuves de sélection sont ouvertes jusqu'au vendredi 11 octobre 2024.



**+ D'INFOS**

(objectifs, prérequis, contenus,...)

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr)

## Entraîneur de Handball secteur professionnel (niveau VI - bac)

Ce titre est géré par l'Institut de Fédéral de la Formation et de l'Emploi.

Formation pour devenir "entraîneur professionnel » dans un club professionnel ou auprès d'une équipe national ou "entraîneur / formateur de joueur » dans une structure de formation d'un club professionnel ou fédéral, agréé par le ministère des sports (pôle espoir, site d'excellence et CFCP).



**+ D'INFOS**

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr)

**2**  
mentions

- > Entraîneur professionnel
- > Entraîneur / Formateur de joueurs

La Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball propose des temps de formation professionnelle continue (FPC) pour les salariés des clubs et des comités du territoire Auvergne-Rhône-Alpes au cours de la saison.

*(liste non exhaustive)*

## Animer des séquences pour les gardiens/gardiennes de but

10 heures > 7 heures en présentiel + 3 heures à distance

## Entraîner des gardiens/gardiennes de but

25 heures > 16 heures en présentiel + 9 heures à distance

## Manager des gardiens/gardiennes de but

40 heures > 2 jours en présentiel

## Manager des jeunes

15 heures > 2 jours en présentiel

## Manager des adultes

15 heures > 2 jours en présentiel

## Détecter des jeunes talents

15 heures > 2 jours en présentiel

## Relation entraîneur/entraîné

15 heures > 2 jours en présentiel

## Jeu aux postes

15 heures > 2 jours en présentiel

## Outils vidéos au service de l'entraînement

15 heures > 2 jours en présentiel

## Gestion des conflits

15 heures > 2 jours en présentiel

## Planifier la préparation physique sur la saison

15 heures > 2 jours en présentiel

## Préparation mentale d'un collectif

15 heures > 2 jours en présentiel



### + D'INFOS

au cours de la saison  
(lieux, dates, objectifs, contenus,...)

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr)

# Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis et de l'Expérience est une démarche personnelle de formation. C'est un acte officiel par lequel les compétences acquises par l'expérience sont reconnues comme ayant la même valeur que celles acquises par la formation. Elle offre à ceux qui ont acquis des compétences par le travail d'accéder à une certification sans réapprendre des savoirs déjà maîtrisés.

## ➤ Enjeux

Favoriser l'évolution  
et la mobilité des salariés

Accroître le niveau d'expertise  
dans les clubs

Faire reconnaître officiellement  
les compétences  
des salariés ou des bénévoles

## ➤ Activités et personnes éligibles

- activités professionnelles salariées
- activités non salariées, activités bénévoles ou volontaires
- sportifs de haut niveau

## ➤ Périodes et activités prises en compte

- périodes de formation en milieu professionnel
- périodes de mise en situation en milieu professionnel
- stages pratiques, préparations opérationnelles à l'emploi (POE) ou périodes de formation pratique de contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou de contrat unique d'insertion
- activités bénévoles vécues en club ou toute autre structure (comité, ligue, associations diverses)

## ➤ Formations éligibles

Les Titres à finalité professionnelles (TFP) de la FFHandball inscrits au RNCP ainsi que leurs blocs de compétences (ou certificats fédéraux) constitutifs sont éligibles à la VAE :

- TFP « Entraîneur de Handball du secteur professionnel » - niveau 6  
> mention « *Entraîneur Professionnel* » et/ou mention « *Entraîneur Formateur* »
- TFP « Entraîneur de Handball » niveau 5
- TFP « Éducateur de Handball » niveau 4  
> mention « *Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales* » et/ou mention « *Entraîneur Territorial* »

## ➤ Étapes d'une demande de VAE

- étape 1 > définition du projet
- étape 2 > demande de recevabilité
- étape 3 > dossier de validation
- étape 4 > entretien avec le jury
- étape 5 > décision du jury

+ d'infos > [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)



## Financement de sa formation



## Vous êtes demandeur d'emploi

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (-26 ans) pour échanger sur les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, CSP, CIF, CPF...)

## Vous êtes salarié hors domaine du sport

Vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF) en vous rendant sur le site :

> [www.moncompteformation.gouv.fr/](http://www.moncompteformation.gouv.fr/)

Seul un parcours de formation du TFP IV ou TFP V et conclut par une certification est éligible au financement via le CPF.

## Vous êtes salarié dans le domaine du sport

Vous pouvez prétendre à un financement par l'**OPCO AFDAS** (pdf). Pour cela, votre employeur pourra solliciter l'AFDAS afin de constituer un dossier de prise en charge de la formation. Pour réaliser cette démarche, votre structure devra :

**1. S'identifier sur le site de l'AFDAS ([www.afdas.com](http://www.afdas.com)) ;**

Si la structure n'a pas créé son compte, il lui suffit de remplir et retourner à l'AFDAS [le document à télécharger ici](#) pour obtenir son numéro d'identification afin de pouvoir se connecter)

**2. Prendre contact avec le Service Formation de la Ligue AURA** (5100000.formation@ffhandball.net) pour obtenir les documents nécessaires qui seront à charger sur le site de l'AFDAS lors de l'étape 3

**3. Déposer les demandes de prises en charge sur le site de l'AFDAS** en cliquant sur «Demande de prise en charge»

**4. Si l'OPCO accepte le financement, il réglera directement le Service Formations AURA.** Dans le cas contraire, la facturation sera faire par la Ligue auprès de la structure.



[Tutoriel de demande de prise en charge](#)

Aide exceptionnelle jusqu'au 31 décembre 2023 > FNE Formation 2023. + d'infos : [site internet AFDAS](#)

## Vous allez signer un contrat d'apprentissage

Contactez le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne pour l'établissement du contrat. Prise en charge à 100% des frais pédagogiques et partielle des frais annexes. L'employeur gardera à sa charge le salaire de l'apprenti et percevra une aide unique variable selon l'âge de l'apprenti.

+ d'infos > Tout savoir sur le Contrat d'Apprentissage | [Jeunes apprenti\(e\)s](#) // [\(Futur\) Employeur](#)

Plus d'informations sur le site du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ADASA > [www.cfa-adasa.com](http://www.cfa-adasa.com)

Contact : Stéphanie VIALLE (Assistante Administrative) > 04 73 30 23 65



# LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

Bron · Clermont-Ferrand · Montbonnot-Saint-Martin

[www.aura-handball.fr](http://www.aura-handball.fr) > Institut Formation Emploi



Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball



aurahandball

[5100000.formation@ffhandball.net](mailto:5100000.formation@ffhandball.net)

Institut Formation Emploi  
**LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL**



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**